Civil en deuxième année

Par **Daisy**, le **10/07/2005** à **11:53**

Quelqu'un pourrait me dire qu'aborde t'on en deuxième année en civil (civil 3 et civil 4)?? En première année: civil 1 c'est ledroit de la famille et civil 2 c'est le droit des biens.

Merci

Par **mathou**, le **10/07/2005** à **12:12**

On fait du droit des obligations, et je pense que c'est la même chose dans toutes les facs (mais à vérifier, puisque chez nous les biens étaient en deuxième année), à savoir :

- droit des contrats au premier semestre (conditions de formation du contrat, nullités, principes, responsabilité contractuelle, quasi-contrats)
--> très intéressant, un peu technique tout de même

- droit de la responsabilité civile délictuelle (responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, des choses qu'on a sous sa garde, des produits défectueux, ou encore responsabilité relative aux accidents de la circulation)
--> personnellement j'ai trouvé que c'était rigolo

Tu peux peut-être trouver le programme sur le site de ta fac ?

Par **Olivier**, le **10/07/2005** à **12:18**

pareil à Nancy
sauf qu'en droit des obligations le programme est tellement vaste qu'en général on fait le régime général des obligations au premier semestre de licence au lieu de le faire en 2A et on ne fait pas la publicité foncière (dommage pour les futurs notaires...)

Par **mathou**, le **10/07/2005** à **17:27**

Ah, RGO c'est une option de deuxième année dans mon ancienne fac (en fait, soit régime général, soit constit spécial). A Nancy c'est enseigné comme une matière complémentaire ?

Par **Olivier**, le **10/07/2005** à **18:06**

non en fait ça remplace suretés au premier semestre mais c'est un fondamental je crois (en fait on a le choix puisqu'en licence on choisit quasiment toutes nos matières et tous nos TD...)

Par **Vincent**, le **11/07/2005** à **17:33**

et la publicité foncière est vue en marche forcée pour ceux qui ont pris civil au second semestre de licence 3 (du moins pour nancy).

Par **Daisy**, le **31/07/2005** à **12:04**

Merci beaucoup pour toutes vos réponses.

Je vais méditer sur ces belles paroles.

Mais d'abord VACANCES !!!

Par **Olivier**, le **31/07/2005** à **12:57**

pour la publicité foncière de toute façon le Dalloz est très bien fait, très concis (moins de 80 pages) et se lit très vite et très bien (je suis en train d'ailleurs)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés